

COMPTE RENDU
SUR
L'ADMINISTRATION
PENDANT L'ANNÉE 1903

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 1^{er} mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1903.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 21 novembre 1892, et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 36 de celle-ci, savoir :

- 1^o Département de Justice et Police;
- 2^o Département de l'Instruction publique et des Cultes;
- 3^o Département de l'Intérieur;
- 4^o Département de l'Agriculture et du Commerce;
- 5^o Département Militaire;
- 6^o Département des Travaux publics;
- 7^o Département des Finances.

La partie concernant le Département de Justice et Police est précédée du rapport du Tribunal cantonal et des rapports des greffiers centraux des Conseils de Prud'hommes de Lausanne, Nyon, Payerne, Yverdon et Vevey.

DEUXIÈME PARTIE

INSTRUCTION SUPÉRIEURE

UNIVERSITÉ

Le nombre des étudiants a continué à augmenter pendant la dernière année universitaire. Les registres accusent en effet pendant le semestre d'hiver un total de 848 élèves (680 étudiants et 168 auditeurs) et pendant le semestre d'été un total de 809 (661 étudiants et 148 auditeurs).

L'augmentation s'est portée surtout sur la Faculté de médecine; quelques plaintes se sont élevées au sujet de l'insuffisance des locaux et du matériel mis à la disposition des étudiants, et au sujet de la préparation incomplète de quelques-uns de ceux-ci. Des mesures ont été prises pour parer aux inconvénients signalés, et ces plaintes ne se sont pas renouvelées, bien que le nombre des inscriptions soit resté sensiblement le même.

Le corps enseignant n'a pas subi de grandes modifications. Nous devons cependant mentionner la perte très regrettable de M. Jean Dufour, professeur extraordinaire de botanique, enlevé dans la force de l'âge au pays, auquel il avait rendu de signalés services. Le souvenir de ce savant si consciencieux restera longtemps dans la mémoire des vigneron vaudois pour lesquels il s'est dépensé sans compter jusqu'à son dernier jour.

La mort a également enlevé M. Charles Berdez, privat-docent, juriste d'un grand avenir.

M. Rapin a été remplacé par M. le D^r G. Rossier. En outre, le Conseil d'Etat a chargé M. le D^r M. Muret, de l'enseignement de la gynécologie théorique.

M. Kuhlbeck a été nommé professeur ordinaire de droit civil allemand. M. Em. Gaillard a été nommé professeur extraordinaire d'installations électriques et M. Jean Landry a été chargé au même titre de l'enseignement des constructions électro-mécaniques.

M. Sciler, chimiste cantonal, a été nommé professeur extraordinaire d'analyse chimique et bactériologique des denrées alimentaires et des boissons.

M. Jean Larguier, D^r ès lettres, a été autorisé à enseigner la psycho-physiologie; M. Charles Jacottet, les mathématiques, et M. le D^r Taillens, à faire un cours de pathologie interne, tous trois à titre de privat-docent.

Enfin M. le pasteur Reymond et M. Schacht, professeur, ont été autorisés à donner des cours libres à la Faculté des lettres.

La chaire de littérature française a été occupée provisoirement pendant l'année 1902-1903 par MM. les professeurs Valette et Jules Guex et pendant le semestre d'hiver 1903-1904 par MM. Millioud, Jean Bonnard et Ch. Burnier.

En résumé, à la fin de l'année 1902-1903, le corps enseignant universitaire comprenait 28 professeurs ordinaires, 42 professeurs extraordinaires, 27 privat-docents et lecteurs et 8 professeurs autorisés à donner des cours libres.

La « caisse des assurances et de la salle de lecture » créé en 1902, a reçu du Grand Conseil la personnalité morale.

La salle de lecture est très fréquentée et paraît répondre à un réel besoin; la caisse d'assurances est assez souvent mise à contribution par les étudiants, néanmoins ses comptes soldent par un boni de fr. 1873.47, portant ainsi son fonds de réserve à fr. 2901.87.

Les finances de cours se sont encaissées avec régularité, grâce au nouvel article 35 du Règlement; néanmoins il a fallu, chaque semestre, exclure des cours un ou deux étudiants en retard.

La Faculté des sciences a révisé son règlement sur quelques points de détail et surtout pour tenir compte de la création du grade de chimiste-analyse.

L'Université a eu d'excellentes relations tant avec les autres Universités suisses qu'avec les Universités étrangères. Celles de Berne et de Tubingue ont accordé à nos étudiants régulièrement exmatriculés une réduction de la finance d'immatriculation qui leur avait été refusée jusqu'ici. L'Université de Lausanne a été invitée à participer aux fêtes du Centenaire de l'Université de Dorpat et à celles de l'inauguration des nouveaux bâtiments de l'Université de Berne. Il a été répondu à la première des invitations par une adresse de

félicitations, MM. les professeurs Grenier et Bonnard ont représenté l'Université aux fêtes de Berne.

Une lettre de félicitations a été adressée à M. le professeur Græbe de l'Université de Genève à l'occasion de son jubilé d'enseignement.

Les professeurs de l'Université avec le concours de nombreux collègues des Universités suisses ont fêté le 25^e anniversaire de l'entrée en fonctions de M. le professeur Henri Dufour.

Le grade de Docteur ès sciences « honoris causa » a été décerné à quatre ingénieurs distingués, anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs, MM. A. Vautier, Jules Dumur, P. Piccard et Alioth, à l'occasion du 50^e anniversaire de la fondation de cette Ecole.

Nous rappelons l'importante donation par laquelle MM. J.-J. Mercier-de Molin a créé la Fondation qui portera le nom de son père et nous en reproduisons-ici le texte.

« Un capital de 100,000 fr. est mis à la disposition de l'Université de Lausanne. Les intérêts de ce capital, diminués d'une somme de trois cents francs destinée à conserver ou à augmenter le dit capital, seront mis chaque année à la disposition des Facultés à tour de rôle et de la façon suivante :

» 1^{re} année : Faculté de théologie pour un quart ; Faculté de droit pour trois quarts.

» 2^e année : Faculté des lettres pour un quart ; Faculté de médecine pour trois quarts.

» 3^e année. Faculté des sciences.

» Dans cette Faculté il sera tenu compte en premier lieu des besoins de l'enseignement de la physique (achat d'instruments) à laquelle les deux tiers au moins de la somme seront alloués.

» Cet ordre de rotation sera observé dans l'avenir.

» Les intérêts seront mis pour la première fois à la disposition des Facultés de théologie et de droit, dans la proportion indiquée ci-dessus en juillet 1904.

» La part afférente à chaque Faculté sera mise à la disposition du conseil de cette Faculté qui en déterminera l'emploi en toute liberté, dans le but qu'il jugera le plus utile. Il ne sera nullement tenu de dépenser immédiatement la somme mise à sa disposition et pourra, s'il l'estime avantageux, en différer l'emploi en tout ou en partie.

» S'il s'élevait un conflit sur le mode d'emploi ou de répartition du revenu affecté à une ou plusieurs facultés, il sera tranché par le conseil universitaire qui s'inspirera des intentions du donateur.

» Cette fondation spéciale est destinée à permettre aux facultés
» de faire des dépenses extra-budgétaires, qui ne pourraient être
» mises à la charge de l'Etat.

» Elle sera gérée conformément aux dispositions concernant la
» fortune de l'Université. Elle pourra être augmentée par dons ou
» legs.

» Pour témoigner de son intérêt au développement de l'ensei-
» gnement de la physique, M. Mercier met en outre à la disposition
» immédiate de M. le professeur Dufour une somme de *deux*
» *mille francs* en un chèque qui lui permettra de faire, dès main-
» tenant, quelques achats d'instruments. »

Grades. — L'Université a conféré 6 diplômes de licencié en théologie ; 2 de docteur en droit ; 10 de licencié en droit ; 26 de docteur en médecine ; 2 de docteur ès lettres ; 2 de licencié ès lettres classiques ; 3 de licencié ès lettres modernes ; 8 de docteur ès sciences ; 1 de licencié ès sciences physiques et mathématiques ; 1 de licencié ès sciences physiques et naturelles ; 3 de licencié ès sciences pharmaceutiques ; 17 d'ingénieur-constructeur ; 3 d'ingénieur-mécanicien ; 4 d'ingénieur-électricien ; 2 d'ingénieur-chimiste.

Statistique des étudiants, 1902 - 1903.

	FACULTÉ de THÉOLOGIE		FACULTÉ de DROIT		FACULTÉ de MÉDECINE		FACULTÉ des LETTRES		FACULTÉ DES SCIENCES															
									math. et nat.			pharmaceutiq. techniques												
	Hiver	Été	Hiver	Été	Hiver	Été	Hiver	Été	Hiver	Été	Hiver	Été	Hiver	Été	Hiver									
Vandois	19	18	—	—	47	1	31	—	14	9	12	5	16	4	12	6	4	—	—	—	—	—	—	
Confédérés . . .	4	5	—	—	35	1	32	1	7	9	8	8	11	8	7	10	9	—	6	—	—	—	—	
Euraingers	—	1	—	—	185	6	163	3	31	71	36	63	20	35	21	31	40	—	15	—	—	—	—	
TOTAUX	23	24	111	24	170	21	267	8	226	4	52	80	56	76	53	47	40	47	23	—	24	148	—	122

Récapitulation :

Etudiants au semestre d'hiver	680) total	848
Auditeurs »	168)	
Etudiants au semestre d'été	662) total	810
Auditeurs »	148)	

Concours et prix spéciaux. — FACULTÉ DE THÉOLOGIE. — Onze étudiants ont présenté des travaux de concours et ont tous obtenu des prix, savoir : MM. Albert Amiet (fr. 100); Paul Delisle (fr. 80); Robert Paux (fr. 90) pour une étude des psaumes dits d'Asuph; M. Fritz Wüthrich (fr. 70) pour un travail de comparaison du David des Paralipomènes avec celui des livres de Samuel et des Rois; MM. Louis Gardiol (fr. 140) et Henri Narbel (fr. 120) pour une étude sur le développement que présentent dans les évangiles apocryphes de la naissance les principales notions et les principaux faits du protévangile de Matthieu et de celui de Luc; M. Paul Chappuis (fr. 130) pour une étude exégétique et dogmatique de la lettre de Jacques; MM. Charles Curtet (fr. 100) et Robert Chappuis (fr. 130) pour une analyse et une critique philosophique et religieuse de l'ouvrage d'Alexandre Vinet: *Essai sur la manifestation des convictions religieuses*, etc.; MM. Paul Vittoz (fr. 140) et Henri Rodieux (fr. 120) pour une étude sur Boudha, d'après le Lalita Vistara.

FACULTÉ DE MÉDECINE. — M. Alfred Métraux (fr. 100) pour une série de préparations d'anatomie topographique.

FACULTÉ DES SCIENCES. — M. Eugène Roy (fr. 80) pour un mémoire sur la mesure des méridiens et des parallèles; M. Nils Andersen (fr. 110) pour un exposé des principales méthodes de détermination des hautes températures; M. Ernest Ansermet (fr. 70) pour une étude des fonctions du second degré d'une variable complexe, au point de vue de la représentation conforme.

Le *prix Folloppe* (poésie française) a été décerné à M. Roger Cornaz (une médaille en vermeil et fr. 100).

Le *prix Henri E. de Cérenville* (fr. 200) a été décerné à M. Charles Ladame pour un travail sur « la rage expérimentale à virus fixe et ses lésions histologiques ».

BOURSES. — Treize étudiants ont joui d'une bourse d'études, dont quatre appartenant à la Faculté de théologie, un à la Faculté de médecine, un à la Faculté des lettres et sept à la Faculté des sciences.

Le montant de ces subsides s'est élevé à fr. 2150.

DISCIPLINE. — Un seul cas grave a occupé l'Université. A la rentrée d'octobre il a été constaté qu'un étudiant n'ayant jamais suivi les cours avait fait prendre ses inscriptions par un ami qui

avait présenté également son livret à la signature des professeurs. A la suite d'une enquête cet étudiant a reçu le consilium abeundi (exclusion temporaire) et son complice a été puni, en tenant compte de circonstances atténuantes qu'il invoquait en sa faveur, d'une suspension de 15 jours. Ce cas excepté, la discipline n'a rien laissé à désirer.

Cours et auditeurs.

Rapports spéciaux des Facultés (extrait).

FACULTÉ DE THÉOLOGIE. — Les travaux de concours ont tenté onze étudiants, qui les voient comptés au nombre des compositions obligatoires que leur impose le Règlement.

Quelques modifications dans le régime des examens, ont été décidées avec l'espoir d'arriver à une appréciation plus vraie de ces épreuves. Au lieu de les grouper sur l'espace serré de 8 ou 10 jours, elles dureront 3 semaines. Ainsi non seulement les examens pourront être espacés davantage, mais aussi être faits avec plus de soins. En outre les cours pourront continuer jusqu'à la fin officielle des semestres, ce qui jusqu'à présent était impossible.

FACULTÉ DE DROIT. — Quelques modifications ont été apportées à l'enseignement : M. Grenier a fait, pour la première fois, pendant le semestre d'hiver 1903, un cours de droit administratif qui a porté sur les impôts.

M. de Tourtoulon a commencé à collaborer, dans le semestre d'été 1903, à l'enseignement du droit romain.

FACULTÉ DE MÉDECINE. — 71 candidats se sont présentés aux examens du doctorat en médecine, sur ce nombre 10 ont échoué. 26 thèses ont été présentées.

M. le Dr Gonin a été installé comme privat-docent d'ophtalmologie.

FACULTÉ DES LETTRES. — La Faculté a délivré un certificat d'études françaises (partie moderne).

MM. Lutoslawski et Radignel ont renoncé aux cours qu'ils avaient entrepris. En revanche, M. A. Wellauer continue un cours libre d'antiquités grecques, M. H. Schacht un cours de sanscrit ; M. Jean Larguier a inauguré comme privat-docent un cours de psychologie physiologique et M. A. Raymond, pasteur, un cours libre de philosophie religieuse.

Les cours de vacances ont été très fréquentés en 1903; ils ont réuni 134 auditeurs. Les locaux employés jusqu'ici deviennent par trop exigus; il sera possible en 1904 d'utiliser les auditoriums de l'édifice de Rumine.

FACULTÉ DES SCIENCES. — I. *Section des sciences mathématiques, physiques et naturelles.* — Vu la grande affluence des étudiants, les laboratoires ont été encombrés à tel point que les professeurs de botanique, de chimie, de physique et de zoologie ont été obligés de dédoubler les travaux pratiques et de les faire exécuter aux étudiants en deux séries.

Le laboratoire de botanique a été fréquenté par 28 étudiants commençants et par 4 étudiants avancés travaillant toute la semaine.

Le laboratoire de pharmacognosie a été régulièrement suivi par 8 étudiants.

Le laboratoire de chimie industrielle, installé provisoirement depuis 1900 à l'Ecole de commerce, a été transféré à la fin du semestre d'été dans le nouveau bâtiment de la Polytechnique, à la Solitude.

Il a été suivi par :

3 ingénieurs chimistes en été et 5 en hiver;

4 étudiants en sciences en été et 11 en hiver.

Le laboratoire a reçu à titre gracieux des produits industriels nouveaux et des appareils de fabriques suisses et étrangères. M. le prof. Lugeon, à Lausanne, la maison Auer et Cie, à Zurich, les fabriques Durand et Huguenin, à Bâle, et Meister et Lucius, à Höchst, ont droit à tous nos remerciements.

Les collections d'enseignement du laboratoire de géologie se sont augmentées de quelques séries par suite de dons faits par le Bureau topographique fédéral (par l'intermédiaire de M. le colonel Lochmann), par MM. Forel, Renavier, Lochmann, Jaccard, Rucklin, Lugeon et le service des eaux de la ville de Lausanne.

Le laboratoire de physique a été fréquenté par 81 étudiants en hiver et par 48 en été. Le nombre des étudiants suivant le cours général a varié de 80 à 110. Le cours spécial a été fréquenté par 45 étudiants.

Le courant électrique alternatif de la ville a été introduit dans le bâtiment de l'Ecole de physique.

Ce courant sera utilisé tel quel pour les expériences exigeant le courant alternatif. Il actionnera, en outre, un moteur triphasé de 5 chevaux qui fera marcher la machine à courant continu.

Signalons tout spécialement le beau don de fr. 2000 reçu à la fin de l'année universitaire de la part de M. J.-J. Mercier-de Molin. Ce don a permis de faire l'achat d'une très puissante bobine d'induction de Klinkelfuess, à Bâle, dont la nécessité se faisait très vivement sentir.

Le laboratoire de zoologie et d'anatomie comparée a été fréquenté par 75 étudiants commençants et par 6 étudiants avancés.

II. *Section des sciences pharmaceutiques (Ecole de pharmacie).* — L'Ecole de pharmacie a été fréquentée par 29 élèves, savoir : 13 confédérés et 16 étrangers.

Le laboratoire de chimie a été fréquenté par 157 élèves, savoir :

Etudiants en pharmacie	Messieurs	26	Dames	3 =	29
» chimie	»	28	»	—	28
» ing. chimistes	»	12	»	—	12
» sciences natur.	»	6	»	2	8
» médecine	»	24	»	56	80
				<u>Total</u>	<u>157</u>

Huit élèves ont subi avec succès l'examen fédéral de maître pharmacien.

Trois élèves ont subi avec succès l'examen de la licence ès sciences pharmaceutiques.

Trois étudiants ont fait le doctorat en chimie.

Le laboratoire de chimie a reçu des dons : de MM. J.-J. Koch, Dr ès sc., directeur de l'usine du Trembley (Creil, Oise) et Dr Lugeon, professeur.

III. *Section des sciences techniques.* — Au commencement de l'année 1902-1903 le nombre des élèves inscrits était de 162. L'inscription a été de 154 en octobre 1903.

Les élèves se répartissent comme suit :

	1902-1903	1903-1904
1 ^{re} année	54	56
2 ^e »	45	37
3 ^e »	36	32
7 ^e sem.	27	29
	<u>162</u>	<u>154</u>

Sur 27 candidats qui se sont présentés aux épreuves finales du diplôme d'ingénieur, en mars 1903, 26 les ont subies avec succès.

35 étudiants de 2^e et 3^e années ont subi d'une façon satisfaisante les examens propédeutiques en octobre 1902.

La dispersion des cours et exercices dans six bâtiments différents répartis dans des quartiers éloignés les uns des autres, constitue une gêne de plus en plus croissante pour la bonne marche de l'Ecole et l'utilisation de ses ressources.

Le laboratoire d'électrochimie a été transféré dans les nouveaux locaux de la Polyclinique universitaire, Solitude, 19. Ce transfert permettra un développement normal de cette partie de l'enseignement.

En 1902, les inscriptions au cours préparatoire se sont élevées à 31. 26 élèves ont subi les examens d'admission en première année de l'Ecole; 19 ont été admis comme élèves réguliers en première année.

En octobre 1903, l'admission au cours préparatoire a été de 23 élèves. Cette légère diminution sur l'année précédente s'explique par le fait que l'admission au cours a été rendue plus difficile afin d'éloigner les éléments insuffisamment préparés.

La bibliothèque s'est également enrichie d'un grand nombre d'ouvrages et périodiques; ces derniers dus aux échanges du Bulletin technique de la Suisse romande.

La bibliothèque de l'Ecole, en y comprenant le Fonds Bertolini (bibliothèque d'architecture) et l'apport de la Société des ingénieurs et architectes, renferme, à fin décembre 1903, en chiffres ronds, 4500 volumes et portefeuilles et 900 brochures.

Cette bibliothèque a été l'objet d'une révision totale; un catalogue détaillé est actuellement sous presse.

Avec l'année 1903, l'Ecole d'ingénieurs est entrée dans le second demi-siècle de son existence. Elle n'a pas voulu laisser passer inaperçu ce cinquantenaire et a décidé de commémorer cet événement par une fête d'un caractère intime, de concert avec les anciens élèves de l'Ecole.

POLICLINIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Nombre des <i>étudiants</i> au semestre d'été 1903.	15
» » » d'hiver 1903-1904	18

Consultations.

Années	Nombre des malades de la consultation, géré.	Nombre des consultations générales	Moyenne des consultations p. jour ouvr.	Vaccinations	Yeux	G. nérologie	Total général des consultations	Moyen génér. totale par jour ouvrable
1902	7,684	28 043	91	402	4,104	1,546	34,095	110
1903	7,777	28,475	92	467	4,142	1,339	34,423	111

Visites à domicile.

Années	
1902	1,960 à 980 malades.
1903	2,450 à 866 »

Des 7,777 malades soignés, 5,523 habitaient Lausanne, 2,254 venaient du dehors.

Le service a été fait par trois diaconesses de St-Loup, à la complète satisfaction de la Direction.

Les dépenses se sont montées à fr. 16,675,40 (en 1902 à fr. 14,045,65), y compris fr. 200 de loyer payés à la Commune de Lausanne et fr. 5,302,90 (fr. 4,633,75 en 1902) pour médicaments et articles de pansement, dont il y a lieu de déduire fr. 2,400 de subside communal. Restent à la charge de l'Etat fr. 14,275,40 (en 1902 fr. 11,645,65), dont il faudrait encore déduire le montant des finances d'inscriptions des étudiants.

Le « *Fonds de bienfaisance* », créé par le Dr Dennéville, a été alimenté par le produit des vaccinations officielles (fr. 402), par la charité publique et le produit de paiements à la charge de sociétés d'assurances-accidents (fr. 2736), dont 2000 fr. de M. J.-J. Mercier-de Molin, plus divers dons en nature. Il a permis de distribuer 2522 bons de bains et douches pour la somme de fr. 811,40, ainsi que des bons de lait, pain, vin, œufs, potage, viande, fromage, etc., pour fr. 431,25; 13 malades ont en outre pu bénéficier d'un séjour à l'Asile de convalescents Boissonnet, à la Sallaz (fr. 266,40) et plusieurs autres, d'une cure de convalescence à l'Infirmière de Rolle (fr. 133,50).

Dépenses.

Traitement et entretien des diaconesses . . .	Fr.	2,775	--
Traitement du directeur et des assistants . . .	»	4,500	--
Loyer	»	200	--
Compétence du directeur, crédit annuel pour instruments	»	447	90
Médicaments, objets de pansement	»	5,302	90
Economat (éclairage, mobilier, etc.)	»	2,392	75
» fourniture d'articles de pansement. . .	»	916	55
Service des bâtiments : réparations, entretien. .	»	140	50
	Fr.	<u>16,675</u>	40
Subside de la Commune de Lausanne pour médi- caments et objets de pansement	»	2,400	--
	Fr.	<u>14,275</u>	40

ÉTABLISSEMENTS ANNEXES

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE

MOUVEMENT DU LIVRE

a) SERVICE DE CONSULTATION

Mois	Nombre des volumes consultés
Janvier	12380
Février	11120
Mars	13300
Avril	12020
Mai	20160
Juin	12810
Juillet	12840
Août	340
Septembre	15760
Octobre	15980
Novembre	15760
Décembre	16360
Total des volumes consultés en 1903	158830

b) SERVICE DE DISTRIBUTION.

Mois	Nombre des volumes distribués
Janvier	1208
Février	1147
Mars	1110
Avril	866
A reporter	4331

	Report	4331
Maï		1171
Jun		1023
Juillet		179
Août		714
Septembre		682
Octobre		1106
Novembre		1400
Décembre		1115

Total des volumes distribués en 1903 11721

Livres sortis d'après les lettres du catalogue et les désignations qui y correspondent.

A. Bibliographies et encyclopédies	155
B. Mémoires des sociétés savantes, journaux, etc.	942
C. Géographie, voyages, diplomatique, heraldique	159
D. Histoire ancienne	237
E. Histoire moderne	450
F. Histoire suisse	214
G. Histoire des religions et des superstitions	142
H. Histoire ecclésiastique suisse	38
J. Biographies, mémoires, lettres	369
K. Dictionnaires, grammaires, linguistique	160
L. Littérature ancienne	416
M. Littérature moderne	5955
N. Philosophie, éducation	591
O. Sciences mathématiques et militaires	315
P. Physique, chimie, histoire naturelle, etc.	359
Q. Médecine (le mouvement des ouvrages en dépôt à l'École de médecine ne figure pas ici)	166
R. Arts, métiers, agriculture	229
S. Politique, sociologie	227
T. Jurisprudence	378
U. Théologie dogmatique	114
V. Théologie pratique	105

Total 11721

Résumé : Consultation 158830

Distribution 11721

Sciences naturelles 3300

Total général : 173851

Personnel. — En juin, M. Daniel Jordan a donné sa démission de bibliothécaire après 5 1/2 ans de bons services; il a été remplacé par M. Charles Pelet, maître de latin et de grec au collège d'Orbe. M. Pelet est entré en fonction le 20 juillet. Le personnel de la bibliothèque n'a pas subi d'autres modifications durant l'année écoulée.

Revision et cours de vacances. — La Bibliothèque a été fermée au public durant la période de revision, soit fin juillet et août.

Cette année, la revision avait aussi pour objet de permettre un dernier contrôle de mise au point pour le manuscrit du catalogue à imprimer (plus de 1500 pages de texte). La Bibliothèque a cependant été ouverte le jeudi 13 août à MM. les professeurs, aux étudiants et élèves des établissements secondaires préparant des concours.

Durant les mois de juillet et d'août, il a été remis 400 volumes divers à la disposition des cours de vacances.

Catalogues. — Le catalogue imprimé de notre bibliothèque se présente sous trois formes :

- a) Catalogue systématique.
- b) Catalogue par noms d'auteurs.
- c) Catalogue par ordre de matières.

Il comprend :

1. Le catalogue établi en 1856.
2. Le supplément établi de 1855 à 1886.
3. Le supplément de 1886 à 1902.

Ce supplément, aujourd'hui à l'impression, comprendra plus de 1500 pages de texte manuscrit. Il renfermera les dons importants que la Bibliothèque cantonale a reçus depuis 1894, soit les bibliothèques Louis Ruchonnet, Rivier, S. Chavannes, Nicolas, etc. La bibliothèque bleue n'ayant pu être encore incorporée, elle formera à elle seule un supplément nouveau à élaborer aussitôt après l'installation dans l'édifice de Rumine.

D'après les catalogues imprimés, le public qui n'habite pas Lausanne, les instituteurs à tous les degrés, les pasteurs, etc., peuvent connaître la plus grande partie des ouvrages qui forment notre collection. Les achats nouveaux et qui ne figurent pas dans les suppléments sus-indiqués, constitueront le catalogue manuscrit sur fiches, qui dans l'édifice de Rumine sera installé d'après les systèmes les plus récents et mis à la disposition du public.

Archives du Centenaire et du Festival vaudois. — La Bibliothèque cantonale a pensé qu'il était de son devoir de recueillir avec soin tout ce que pouvait produire le bel élan d'enthousiasme patriotique provoqué par la célébration du Centenaire de 1803-1903 et par le Festival vaudois. Dans ce but elle a adressé à deux reprises une circulaire à toutes les communes du canton, les priant de lui envoyer tout ce qui pouvait intéresser nos archives en formation : programmes de fêtes, cartes, menus de banquets, compositions musicales, textes de chansons, manuscrits de discours, de pièces populaires, photographies, journaux, publications locales, etc., etc.

La plupart des communes et bon nombre de particuliers ont très aimablement répondu à notre appel. A ce jour, notre dossier du Centenaire et du Festival compte environ 3000 pièces, dont 1000 photographies.

Quand les divers comités nous auront remis leurs archives, la Bibliothèque cantonale possédera un ensemble de documents qui permettront de faire revivre dans l'avenir les grandes solennités qui ont marqué la célébration du Centenaire vaudois.

Un travail analogue, mais de moindre importance, avait aussi été fait à l'occasion des fêtes de janvier 1898.

Achats. — Parmi les achats de l'année, signalons : « Armorial et Nobiliaire de la Savoie » du comte A. de Foras.

Ce bel ouvrage qui intéresse si fort notre histoire nationale vaudoise manquait à notre collection. Nous sommes heureux d'avoir pu combler cette lacune.

Dons. — Parmi les dons que nous enregistrons plus loin, citons comme plus particulièrement importants :

Bibliothèque de M. Gémanoff, par M. le juge de paix de Lausanne.

Un lot d'ouvrages ayant appartenu à M. le pasteur Louis Fabre, par Mme Duvillard, sa petite-fille.

De M. le prof. de Cyon, une collection d'ouvrages de médecine.

De M. le prof. Stilling, plusieurs beaux volumes d'art et de bibliographie.

De M. Isaac Bourgoz, 4 volumes de sciences militaires de la bibliothèque de M. le colonel Bourgoz, son père.

En 1903, la Bibliothèque cantonale a reçu des ouvrages des personnes ci-après indiquées :

Département fédéral des douanes, Berne. — Bibliothèque fédérale, Berne. — Bureau de statistique (Département fédéral de l'intérieur), Berne. — Bureau hydrographique fédéral, Berne. — Bibliothèque nationale, Berne.

Chancellerie d'Etat du canton de Vaud. — Département des Travaux publics du canton de Vaud. — Institut agricole, Lausanne.

Chancellerie d'Etat du canton de Soleure. — Bibliothèque de la ville, Zurich. — Bibliothèque de Soleure. — Université de Bâle. — Bibliothèque de la ville, Berne. — Bibliothèque de la ville de Genève. — Gymnase de Lucerne. — Commission de liquidation du Jura-Simplon, Berne. — Commission du Musée national suisse, Zurich. — Université de Zurich. — Bibliothèque de la ville de Winterthur.

Université de Coimbre, Portugal. — Museu paraense, Para (Brésil). — Smithsonian Institution, Washington. — Surgeon général Army, Washington. — Bibliothèque nationale, Rio-de-Janeiro. — Department of Agriculture, Section of Foreign Markets, Washington. — Hambourg American Linie, Hambourg. — Bibliothèque de l'Université de Coimbre. — Université de Grenoble. — Université St-Andrews (Ecosse). — Biblioteca nazionale, Roma. — Université de Marbourg. — British Association for the Advancement of Science, Londres. — Stanford Université (Californie). Bureau der Vereine zur Abwer des Antisemitismus, Berlin. — Musée national des Etats-Unis, Washington. — Bergakademie de Leoben (Styrie, Autriche). — Bibliothèque de l'Université d'Upsal. — Bibliothèque municipale de Douai. — Wellcome Research Laboratories, London. — Collège des mines du Michigan. — Bureau communal de statistique de Buda-Pesih. — Volta Bureau, Washington. — Université de Chicago. — Bibliothèque de l'Université de Princeton (New-Jersey U. S.) — Bibliothèque du Congrès, Washington. — Bibliothèque de l'Institut de Brooklin, (New-York).

Greffe municipal. — Municipalité. — Direction de l'école de commerce. — Direction de l'Union vaudoise du Crédit. — Société de développement. — Direction de l'École industrielle cantonale. — Comité central de l'association des détenus libérés. — Chambre du Commerce. — Comité central des Fêtes du Centenaire vaudois. — Commission des archives et publications des Fêtes du Centenaire vaudois. — Adresse-office du canton de Vaud. — Laboratoire de bactériologie, à Lausanne. — Municipalité de Nyon. — Municipalité d'Yverdon.

MM. Ch. Krafft, Dr-méd. — Ch. Bugnion, banquier. — R. Rychner-Rapin. — Ch. Jaton, Monts de Pully. — G. Bridel et Cie.

— Adrien Borgeaud, imprimeur. — A. de Molin. — L. Pellet, prof. — P. Jomini, prof., Yverdon. — Feu Ad. Puenzieux, chef de service, Clarens. — Roger Bornand, pasteur, Huys (Belgique). — E. Renavier, prof. — Enfants de feu J.-L. Dumur. — Société d'impression et d'édition, Paris. — M. Lugon, prof. — M. Ruchet, conseiller fédéral, Berne. — E. Wilczek, prof. — Rédaction du glossaire des patois de la Suisse romande. — L. Gauthier, chef de service. — F. Vernier, restaurateur. — Société des éditeurs de la Suisse romande. — Taverney, fabricant, Vevey. — I. Bourgoz, administrateur de la Banque cantonale vaudoise.

Ch. Lerom, Gand (Belgique). — Lanier, imprimeur, Auxerre (France). — J. Gobi, imprimeur, Bucharest. — A. Biaudet, directeur du Gymnase. — E. Meick, Darmstadt. — L. Isely, professeur, Neuchâtel. — Siemens et Halske, Berlin. — A. Rossat, professeur, Bâle. — Chevalier, notaire. — F.-L. Trosset, Berne. — Fœtisch frères. — Ch. Borgeaud, architecte. — B. Dumur, ancien président. — E. Savary, instituteur, Chalet-à-Gobet. — J. Dumur, ing. — Perreau, commandant, Lyon. — Bourgeois, employé à la direction du cadastre. — Payot et Cie, éditeurs. — Fred. Regamey, télégraphiste. — E. Dumartheray, receveur, Nyon. — Mallepel, représentant de commerce. — L. Pache, assistant. — Zini d'Aragona, professeur. — S. Bieler, professeur. — G. Klemm, libraire, Berlin. — J. Comte, receveur, Payerne. — Leroy, pasteur, Lussy. — G. Correvon, juge cantonal. — G. Herwig, Neuchâtel. — Mile Weber. — H. Pittet, négociant. — A. Kohler, professeur. — Hughes Krafft, Paris. — J.-S. Kennard, Florence. — G. Haller, Paris. — Fritz Chabloz, La Béroche (Neuchâtel). — H. Kundig, libraire, Genève. — F.-A. Forel, professeur, Morges. — L. Hémenjat, président de la Solidarité. — L. Blanc, horticulteur. — Société vaudoise de Secours mutuels. — H. Bersier, bibliothécaire. — A.-K. Dambergis, professeur, Athènes. — G. Saugy, buraliste, Rougemont. — P. Givel, professeur, Le Sentier. — A. Bonard, rédacteur. — Gressly, dentiste, Payerne. — E.-F. Piccard, Kiel (Allemagne). — Th. Rouffy, professeur, Moudon. — A. Rossier, publiciste, Berne. — C. Pache-Varidel, imprimeur. — A. Jullien, éditeur, Genève. — Bibliographisches Institut, Meyer, Leipzig. — L. Dupertuis, photographe, Payerne. — L. Mogeon, sténographe. — F. Bashforth, professeur, Cambridge. — M. de Coppet, Nico. — A. de Kaenel, receveur. — L.-R. Sals, Zurich. — Arth. Dubois, Paris. — Cachet, employé. — Mme Davillard-Chavannes. — D^r Henri Fischer, Paris. — E. Accvedo, professeur, Montevideo (Uruguay). — A. Schenk, professeur. — G. de Lessert, Vincy. — Robin, coiffeur. — L. Blanchod, juge d'instruction. — Mme Gust.

Krafft. — Combe, vétérinaire, Vallorbe. — E. Maccabez, étudiant, Bâle. — L. Palaz, Montétan. — G. Besse, municipal, L'Auberson. — H.-C. Hoskier, Londres. — Karl Trübner, Strassbourg. — Pahud, curé,

Mlle Blanche Nicolas, Les Croisettes. — Dessauges, géolier. — J.-H. Rivett-Carnac, Rougemont. — Mlle Picker, inspectrice des écoles, Genève. — Mlle Julie Cousin, maîtresse d'études. — H. Gross, photographe. — Dr Stilling, prof. — Edm. Rossier, prof. — H. Jaccard, prof., Aigle. — Œuvre des cuisines scolaires. — A. Chrétien, Villereuse. — P. Burnand, anc. pasteur. — Ch. Jallet, fils, négociant, Vallorbe. — Constant Pilet. — Famille de Juste Olivier. — Librairie Delagrave, Paris. — Louis Dupraz, directeur de la bibliothèque cantonale. — Victor-Henri Bourgeois. — A. Duvernay, photographe. — H. Schardt, prof., Veytaux. — Succession de M. le prof. Gémanoff. — Roulet, secrétaire municipal, Morges. — E. de Cyon, prof., Paris. — Rédaction du Conteur vaudois.

A toutes les personnes qui ont bien voulu témoigner de leur intérêt à notre collection publique, nous exprimons nos sentiments de vive reconnaissance.

Journaux vaudois reçus à titre gratuit.

Revue de Belles-Lettres. — Helvetia. — Feuille centrale de Zofingue. — L'Éducateur. — L'Écolier suisse illustré. — Journal des écoles industrielle et commerciale. — Causeries françaises. — La Revue et son supplément, La Revue du dimanche. — Le Progrès et son supplément, La Récréation. — Le Messager des Alpes. — Feuille d'Avis du district d'Aigle. — Le Conteur vaudois (2 ex.). — Le Démocrate. — Journal de Nyon. — English Echoes for continental circulation. — Bulletin financier suisse. — Feuille des avis officiels du canton de Vaud. — Gazette de Lausanne. — Nouvelliste vaudois. — Feuille militaire fédérale. — La Tribune de Lausanne. — Feuille d'avis de Lausanne et son supplément, La lecture du dimanche. — Courrier de Lavaux. — Courrier de la Côte. — Journal des Tribunaux. — Annales de Jurisprudence. — Journal de Leysin. — Revue populaire. — Bulletin de la société vaudoise des sciences naturelles. — Moniteur de la Boucherie. — Journal des étrangers du Jura et des Alpes. — Feuille d'avis du district d'Avenches. — La Source. — Le Signal sténographique. — L'Ami des animaux. — Total : 35.

Journaux vaudois non gratuits.

Le Grütli. — Revue historique vaudoise. — Journal de la Société d'utilité publique. — Semeur vaudois. — La Lutte. — Le Citoyen. — Total : 6.

Plusieurs journaux éphémères paraissant irrégulièrement.

Journaux étrangers au canton reçus gratuitement.

Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevuto per Diritto di Stampa. — Le Devoir, revue des questions sociales (Guisse, France). — Annuaire statistique de la Suisse. — Publications du Bureau fédéral de statistique. — Statistique de la Suisse. — Recensements. — Statistique des chemins de fer suisses. — Statistique du commerce de la Suisse avec l'étranger. — Tableau du commerce général de la France avec ses colonies. — Schweizerische Zeitschrift für Gemeinnützigkeit. — Travaux du bureau international des poids et mesures. — Feuille fédérale — Feuille officielle suisse du commerce. — Feuille militaire fédérale. — Le Lien vaudois. — Bollettin de l'Instituto fisico-geografico de Costa-Rica. — Bote der neuen Kirche. — Feuille d'avis de la Suisse romande. — Total : 49.

Bibliothèque annexée de l'École de médecine. — Il est sorti 1410 publications dont 434 pour MM. les professeurs et membres de la Société vaudoise de médecine et 976 pour MM. les étudiants.

La partie de la Bibliothèque appartenant à l'Etat s'est enrichie de 31 volumes provenant des périodiques de la collection (encore incomplète mais qui sera complétée sous peu) du « Zeitschrift für physiologische Chemie ».

Quant à la Bibliothèque de la Société vaudoise de médecine, elle s'est accrue de 60 volumes provenant des périodiques, et de dons.

La collection des thèses compte maintenant 24,547 numéros.

